

Réf: Dossier 187694

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HYBRIDE COMMUNICATION SARL »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY PETIT
MARCHE, Lot 214, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HYBRIDE COMMUNICATION SARL

»

Objet :

- Imprimerie
- Totem, alucobond, lettrage, enseigne
- Fourniture de bureau
- Immobilier
- Construction bâtiment

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY PETIT
MARCHE, Lot 214, Ilot N/A

Dirigeant(s) M KOUADJO ADJA LANDRY-AYMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02000 du 16/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13777/GTCA/RC/2023 du 16/02/2023

